

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2020

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adhésion à l'association IFGP (Institut Français de Gouvernance Publique)

Rapporteur : Philippe Laurent

L'association IFGP (Institut Français de Gouvernance Publique) a été créée en 2015 par des citoyens, professionnels des secteurs publics, privés et associatifs.

Cet institut a pour objet principal de créer les conditions d'un lieu de réflexions et de partage s'agissant des enjeux liés à l'exercice de mandats dans un contexte de grandes mutations.

Cet organisme présente la spécificité de rassembler des acteurs intervenant dans différents domaines, tant dans la sphère privée que publique, alliant des responsabilités dans le monde de l'entreprise avec des responsabilités au sein de collectivités et d'organismes publics.

Font ainsi partie de l'institut

- des collectivités locales : Conseils régionaux (Ile de France, Normandie, Nouvelle aquitaine, Hauts de France, Grand Est,...), Conseils départementaux (78, 91, 92, 95,...), Métropoles et agglomérations (MGP, Grand Lyon, Chartres agglomération, Le Mans métropole, Grand Reims,...), villes (Bordeaux, Boulogne-Billancourt, Soissons, Asnières, Charleville Mézières, Nogent sur Marne, Ville-d'Avray, Garches, Saint-Denis, Pontault-Combault, Fontainebleau, Puteaux, Rouen, Vincennes, Poissy, Saint-Germain en laye, Cergy, Rueil-Malmaison,...)
- des partenaires sociaux
- des représentants d'entreprises (Renault, Suez, Crédit agricole,...),
- ainsi que des représentants du monde universitaire (Paris Dauphine, Sciences Po Paris, CEVIPOF,...)

Les membres y définissent des solutions opérationnelles pour transformer l'action publique et permettre d'accompagner des mutations. Des études y sont produites et des colloques y sont organisés.

Le montant de la cotisation s'établit à 800 euros. Ce montant sera inscrit au projet de budget pour l'exercice 2021.

Il est demandé conseil municipal de bien vouloir approuver l'adhésion à cette association